



# La lettre de l'UNARED

N° 2 Juin-Juillet 2019

Chers toutes et tous,

Ces deux mois ont été particulièrement chargés pour l'UNARED et sa section Cirad. Une accélération dans le processus de négociation et de préparation de l'accord CSE-Cirad (jusqu'à 4 réunions par semaine), l'AG de notre syndicat, et les échanges avec les expatriés au moment des Rencontres Cirad de juillet. Les points saillants de ces temps forts dans les lignes qui suivent. Nous espérons que vous aurez pu prendre un peu de repos durant l'été et que vous êtes prêts pour la rentrée qui s'annonce également chargée sur le plan syndical. **N'hésitez pas à donner votre avis sur nos positions et à nous faire part de vos propositions et interrogations.**

## La vie du syndicat

**Assemblée générale :** elle s'est tenue à l'HELIOTEL (Montferrier sur Lez) le mardi 02 juillet 2019. Le nouveau Conseil d'Administration a été élu (15 personnes) et a ensuite désigné son bureau (**fonctions** en gras).

Philippe Cao-Van ( <b>Président</b> , Cirad)	Marc Ducouso ( <b>Secrét. gén. adj.</b> , Cirad)	Gérard Gawrysiak (Admin. Cirad)
Alba Zaremski ( <b>Vice-Présidente</b> , Cirad)	Régis Goebel ( <b>Secrét. gén. adj.</b> , Cirad)	Alain Gioda (Admin, IRD)
Serge Palu ( <b>Secrétaire général</b> , Cirad)	Louis Iagarde ( <b>Secrét. gén. adj.</b> , Cirad)	Laurent Maggia (Admin., Cirad)
Pascal Barentin ( <b>Trésorier</b> , Cirad)	Pierre Brat (Admin., Cirad)	Laurence Ollivier (Admin., Cirad)
Eric Tardan ( <b>Trésorier adjoint</b> , Cirad)	Bénédicte De Cambry (Admin., Campus Fr)	Michel Pech (Admin., PalmElite)

Les différents rapports présentés à cette occasion seront prochainement disponibles sur le site de l'Unared.

### Vos nouveaux élus :

Les élections du CNESER (conseil National de l'Enseignement et de la Recherche) se sont déroulées du 07 au 13 juin 2019. Pour le collège des EPIC dépendant du MESR (BRGM, CIRAD, CEA, CNES et IFREMER), **Marc Ducouso** (Cirad / **Unared**) a été élu titulaire. Par ailleurs, Alain Gioda (IRD / **Unared**) et Mme Caroline Progon (BRGM Orléans) ont été désignés par la CFE-CGC comme représentants de la Confédération au CNESER. Toutes nos félicitations !

**Réunions mensuelles du bureau élargi :** le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 12h30 à 14h00 au local Unared du site Cirad de Baillarguet (34). **Votre participation est possible en skype si nous avons votre contact.**

## Section CIRAD

### Mise en place du CSE au Cirad

A partir du 22 octobre 2019 le Comité d'Entreprise (CE), les Commissions de Sites (CDS), les Délégués du Personnel (DP) et les Comités d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) cesseront d'exister au Cirad. Conformément aux « Ordonnances Macron », ces instances de représentation du personnel seront remplacées par une instance unique, le Comité Social et Economique (CSE), qui sera complété par des représentants de proximité (RdP) qui assureront le maintien d'une représentation du personnel sur les 6 grands sites du Cirad en France (2 Métropole et 4 dans les Dom).

L'accord d'entreprise pour la mise en place du CSE et des RdP au Cirad a été signé par les organisations syndicales et la direction du Cirad le 17 juillet 2019 après 18 mois de travail et une centaine de réunions (négociation / intersyndicale / de travail / de relecture – validation des textes / ...).

L'accord signé figure dans son intégralité sur l'intranet Cirad et vous pouvez y accéder par le lien suivant :

[https://intranet-drh.cirad.fr/content/download/11542/78939/version/1/file/2019+-7-17\\_accord-cse-signé-1.pdf](https://intranet-drh.cirad.fr/content/download/11542/78939/version/1/file/2019+-7-17_accord-cse-signé-1.pdf)

**L'accord CSE-Cirad en bref :** Les partenaires ont voulu maintenir l'unicité de l'établissement Cirad tout en ayant une représentation du personnel multi-sites. Le CSE « se substituera » donc au CE avec un mandat élargi incluant une Commission « santé, sécurité et conditions de travail » qui centralisera les sujets relevant des ex DP et CHSCT.

Les **représentants du personnel au sein du CSE seront élus, au nombre de 26**, 13 titulaires et 13 suppléants, tous participant aux réunions du CSE et disposant d'un crédit mensuel d'heures de délégation. **La règle de parité et d'alternance H/F sur nos listes de candidats est une obligation légale !!!**

Sur nos 6 grands sites en France « Montpellier, Paris, Réunion, Guadeloupe, Martinique et Guyane), la représentation du personnel sera assurée par des représentants de proximité (**RdP**) qui seront **désignés** par les élus au CSE et regroupés en Collectifs de représentants de proximité (**CRdP**). Il n'y aura que des RdP « titulaires » qui pourront être remplacés en cours de mandat en cas de besoin et qui disposeront d'un crédit mensuel d'heures de délégation. Leur nombre dépendra de l'effectif et du nombre d'ETP (équivalents temps plein) affectés sur le site : 7 en Guyane, 7 en Martinique, 8 en Région parisienne, 10 en Guadeloupe, 17 à la Réunion, 30 à Montpellier. Les CRdP seront organisés en 2 commissions traitant respectivement des questions concernant les ASC Activités sociales et culturelles (**Codasc**) et des questions relevant des réclamations et actions de prévention en matière de santé, sécurité et conditions de travail et de vie du site (**Copric**).

Les élu.e.s au CSE et les RdP désignés seront « salariés protégés » (en particulier, demande à l'inspection du travail pour les licenciés).

Pour le CSE, l'Unared au Cirad présentera une liste commune avec la CFTC. Pour les RdP, cela se fera sous forme de candidatures libres que nous soutiendrons au niveau de l'Unared par une communication au moment de la campagne électorale pour le CSE.

**Vous souhaitez vous impliquer et être acteur/actrice dans cette nouvelle représentation du personnel, c'est le moment d'y penser !!! Faites nous savoir par courriel (e-mail) votre intention de figurer sur la liste des candidats pour le CSE ou de vous présenter sur un mandat de RdP. *Mesdames, n'hésitez pas, nous avons vraiment besoin de vous !!!***

Le protocole d'accord pré-électorale pour le CSE-Cirad sera négocié à partir du 03 septembre 2019.

## Négociation sur la refonte de la mobilité géographique Cirad à l'étranger

En juin, les OSSRE (organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise) au Cirad ont été conviées par direction à une première réunion de négociation sur les conditions de la mobilité géographiques à l'étranger pour le 19 juillet 2019, alors que la décision de signature de l'accord CSE-Cirad n'était pas encore prise par les OSSRE. La date de cette réunion a donc fait l'objet d'une demande de report par l'ensemble des syndicats. Cette nouvelle négociation s'annonce difficile et il nous a semblé préférable de ne l'engager qu'à la rentrée de septembre. La DG a parlé de refus de négocier ce qui est totalement faux. Nous attendons qu'une nouvelle date soit fixée.

L'Unared-Cirad s'y prépare. Le passage à Montpellier, en juillet, de collègues en mobilité géographique (tant dans les DROM qu'à l'étranger) a permis de multiplier les échanges sur les conditions d'expatriation et l'impact des mesures proposées par la direction. Les échanges se poursuivent toujours par courriel (e-mail).

Un groupe de travail dédié à ce dossier s'est mis en place pour préparer la négociation et épauler les délégués syndicaux qui interviendront. Frédéric gay, Vivien Rossi, Laurent Maggia, Agnes Tendero, Laurence Ollivier, et Frédéric Chiroleu s'impliquent déjà en plus des 3 DS et de l'appui futur de Louis Lagarde. Nous souhaitons élargir ce groupe de travail avec quelques membres supplémentaires et surtout avoir une représentation/participation pour l'Afrique, l'Amérique tropicale, l'Asie et les DOMs. Si vous êtes intéressé.e, faite vous connaître. Une compilation des premiers échanges vous sera communiquée lors de la prochaine Lettre de l'Unared – Section Cirad.

## Quid du télétravail au Cirad ?

Une négociation, légalement obligatoire, doit être engagée en 2019. A ce jour, le sujet est bien listé mais aucune date n'a été avancée pour le moment, car la direction freine des 4 fers sur ce dossier !!! L'Unared s'y prépare activement et un petit groupe de travail est déjà opérationnel (Christophe Poser et Sophie Della Mussia).

## Le suivi de la mise en œuvre de la convention unique (CU-Cirad)

Des problèmes d'interprétation de la CU-Cirad affectent régulièrement nos collègues affectés dans les DROM. La direction refuse toujours de mettre en œuvre une commission d'interprétation et veut se contenter d'une commission de suivi, qui n'est pas un lieu de négociation. Sa prochaine réunion est programmée pour 26 novembre 2019. Frédéric Chiroleu suit ce dossier.

## Sections Campus-France, IRD et PalmElit :

*Envoyez vos contributions à [unaredcfecgc@cirad.fr](mailto:unaredcfecgc@cirad.fr) pour la prochaine Lettre de l'Unared*

**PalmElit** : Le CSE est en place depuis le 4 juillet 2019. Seule l'Unared avait présenté une liste au collège unique. Michel Puech est élu « titulaire » et Sandrine Le Squin est élue « suppléante ». Toutes nos félicitations.

**Bonne rentrée...**

**Le (nouveau) bureau de l'Unared.**